



**RÉGION
AUVERGNE- RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N° 84-2024-176

PUBLIÉ LE 25 JUIN 2024

Sommaire

4_SGAMI Sud Est_Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Sud Est / 84_SGAMI Sud Est_Bureau du recrutement_DRH

84-2024-06-24-00007 - 2-Arrêté préfectoral - liste des candidats retenus à l'issue des épreuves orales RO 2024-3 (4 pages) Page 5

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes /

84-2024-06-21-00006 - Arrêté n2024-17-0196 portant renouvellement de l'autorisation de la pharmacie PUI à Dieulefit Santé (3 pages) Page 9

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / DD

HAUTE-LOIRE

84-2024-06-19-00017 - EMA-décision tarifaire initiale 2024 (3 pages) Page 12

84-2024-06-19-00018 - IME Synergie-décision tarifaire initiale 2024 (3 pages) Page 15

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / Direction de l'autonomie ressources

84-2024-06-18-00025 - DECISION TARIFAIRE N° 9143 PORTANT FIXATION DU FORFAIT DE SOINS POUR 2024 DE [??]RESIDENCE BEAUSOLEIL - 690797790[??] (2 pages) Page 18

84-2024-06-18-00028 - DECISION TARIFAIRE N° 9144 PORTANT FIXATION DU FORFAIT DE SOINS POUR 2024 DE [??]RESIDENCE CHANTEGRILLET - 690795901[??] (2 pages) Page 20

84-2024-06-18-00023 - DECISION TARIFAIRE N° 9147 PORTANT FIXATION DU FORFAIT DE SOINS POUR 2024 DE [??]RESIDENCE ALBERT DUBURE - 690788641[??] (2 pages) Page 22

84-2024-06-18-00024 - DECISION TARIFAIRE N° 9150 PORTANT FIXATION DU FORFAIT DE SOINS POUR 2024 DE [??]RESIDENCE BEAU SEJOUR - 690788583[??] (2 pages) Page 24

84-2024-06-18-00026 - DECISION TARIFAIRE N° 9153 PORTANT FIXATION DU FORFAIT DE SOINS POUR 2024 DE [??]RESIDENCE BERTRAND VERGNAIS - 690788500[??] (2 pages) Page 26

84-2024-06-18-00027 - DECISION TARIFAIRE N° 9154 PORTANT FIXATION DU FORFAIT DE SOINS POUR 2024 DE [??]FOYER BONHEUR ET BIEN-ETRE - 690788294[??] (2 pages) Page 28

84-2024-06-18-00029 - DECISION TARIFAIRE N° 9155 PORTANT FIXATION DU FORFAIT DE SOINS POUR 2024 DE [??]FOYER-RESIDENCE E. FLANDRIN - 690788112[??] (2 pages) Page 30

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / Direction de l'offre de soins pilotage

84-2024-06-19-00021 - ARS DOS 2024 06 19 17 0179 (7 pages) Page 32

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / Direction de l'offre de soins régulation

84-2024-06-25-00001 - Arrêté n° 2024-17-0201 Mettant fin à l'intérim des fonctions de direction de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de Saint Germain Laval (42) de madame Bernadette DALLERY, attachée d'administration hospitalière à l'EHPAD de

84-2024-06-25-00002 - Arrêté n° 2024-17-0208 Portant désignation de monsieur Paul HUYNH, directeur d hôpital, directeur adjoint du centre hospitalier (CH) du Forez (42), et des établissements d hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de Bussières (42), de Champdieu (42) et de Panissières (42) pour assurer l intérim des fonctions de direction de l EHPAD de Saint Germain Laval (42). (3 pages) Page 41

84-2024-06-24-00008 - Arrêté n°2024-17-0190 portant approbation des modifications de la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Hospitalo-Universitaire Rhône-Alpes Auvergne » (2 pages) Page 44

84-2024-06-21-00007 - Arrêté n°2024-17-0197 portant composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier d Hauteville à Plateau d Hauteville (Ain) (3 pages) Page 46

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / Direction de la santé publique

84-2024-06-10-00050 - Arrêté n°2024-21-0050 - Portant désignation des membres avec voix consultative pour la commission d information et de sélection des appels à projets du 27 juin 2024 - placée auprès de la directrice générale de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes - pour avis sur la création d une équipe mobile santé précarité dans le département de l Ain et de deux structures « lits halte soins santé » d une capacité de trois places dans les départements de l Ain et de la Haute-Loire (3 pages) Page 49

84_DREETS_Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Auvergne-Rhône-Alpes /

84-2024-06-24-00005 - Annexe relative aux indicateurs - Service mandataire à la protection juridique des maheurs (29 pages) Page 52

84-2024-06-24-00002 - Décision DREETS/T/2024/40 relative à la localisation et la délimitation de l'unité de contrôle et des sections d'inspection de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Cantal (13 pages) Page 81

84-2024-06-24-00003 - Décision DREETS/T/2024/42 portant affectation des agents de contrôle dans l'unité d'appui et de contrôle en matière de travail illégal de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Auvergne-Rhône-Alpes (2 pages) Page 94

84_Préfecture d'Auvergne-Rhône-Alpes /

84-2024-06-11-00084 - Arrêté préfectoral n° SGCD_DRH_BPE2R_2024_06_11_26 du 11 juin 2024 relatif à la liste des candidats admissibles au recrutement sans concours d adjoints administratifs de l intérieur et de l outre-mer au titre de l année 2024 pour le département du Puy-de-Dôme. (3 pages) Page 96

84-2024-06-19-00022 - Arrêté préfectoral n° SGCD_DRH_BPE2R_2024_06_19_27 du 19 juin 2024 relatif à la liste des candidats admis au recrutement sans concours d adjoints administratifs de l intérieur et de l outre-mer au titre de l année 2024 pour la Haute-Savoie. (3 pages) Page 99

Pôle politique du travail

Lyon, le 24 juin 2024

**Décision n° DREETS /T/2024/42
portant affectation des agents de contrôle dans l'unité d'appui et de contrôle en matière de
travail illégal de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
Auvergne-Rhône-Alpes**

La Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu le code du travail, notamment ses articles R.8122-3 à R.8122-10,

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2021 publié au JORF du 28 mars 2021 portant nomination sur l'emploi de directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Auvergne-Rhône-Alpes de Madame Isabelle NOTTER à compter du 1er avril 2021;

Vu l'arrêté DREETS/T/2024/19 du 19 avril 2024 portant détermination de la localisation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu la décision DREETS/T/2023/34 du 24 juillet 2023 portant affectation des agents de contrôle dans l'unité d'appui et de contrôle en matière de travail illégal pour la région Auvergne-Rhône-Alpes,

DECIDE :

ARTICLE 1 :

Les agents de contrôle dont les noms suivent sont chargés sur la région Auvergne-Rhône-Alpes des actions d'inspection du travail en matière de lutte contre le travail illégal.

Responsable de l'unité de contrôle :

Madame Sophie CHERMAT, Directrice du Travail

Adjointe au responsable de l'unité de contrôle

Madame Nathalie CHOMEL, directrice adjointe du travail

Membres de l'Unité de contrôle :

Mesdames et Messieurs :

Mathéo CHAZALET	Inspecteur du travail
Jérôme GARRIER	Inspecteur du travail
Lauriane GANDON	Inspectrice du travail
Philippe LECLAPART	Inspecteur du travail
Françoise PICARD	Inspectrice du travail
Vanessa RAYNAUD	Inspectrice du travail
Myriam SADEK	Inspecteur du travail

ARTICLE 2 :

Chacun des agents de contrôle mentionnés à l'article 1 est habilité à intervenir sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes afin de faire cesser toute situation de danger grave et imminent pour la sécurité ou la santé des salariés, sur tout chantier et de mettre en œuvre les procédures administratives prévues par le code du travail.

ARTICLE 3:

La présente décision entre en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2024 et au plus tard le jour de sa publication. Elle annule et remplace la décision DREETS/T/2023/34 du 24 juillet 2023.

ARTICLE 4 :

Le responsable du Pôle politique du travail est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Directrice régionale,

Signé : Isabelle NOTTER